

Comité Technique Local (CTL) du 23 mai 2018 (reconvocation du 17/05/2018)

Vous avez tous connaissance du démantèlement programmé de la DGFIP ainsi que la désorganisation des DISI. C'est pourquoi, unanimement, les 3 organisations syndicales représentatives de la DISI Paris-Normandie (Solidaires Finances Publiques, CGT et FO) ont boycotté la 1ère convocation de ce CTL. Nous avons ouvert cette séance en lisant une liminaire inter-syndicale (voir ci-joint) pour dénoncer le contexte national actuel.

Budget exécution budget 2017

Une présentation de l'exécution du budget 2017 nous a été faite..

Nous constatons :

- une nouvelle baisse de la dotation de niveau 1 entre 2016 et 2017 de près de 10 % (163 000 €).
- les entretiens lourds et courants consomment un 1/3 du budget global.
- une baisse très significative des frais d'affranchissement, expliquée par la fermeture d'ateliers éditiques.
- aucun loyer réglé en 2017 pour l'immeuble Montcalm de Versailles, dû à un changement de propriétaire et à une renégociation du bail. Il faudra payer en 2018.
- une nette augmentation des fournitures sur Orléans et Rouen Les Mouettes. Il faut aussi entendre par fournitures des achats de mobiliers.

Présentation du budget 2018

Encore à la baisse (-4,7%). Il est calculé en fonction de la superficie des bâtiments et du nombre d'agents, lui aussi en baisse !!!

Cette année, les frais de l'ESI d'Orléans seront aussi supportés par la DRFIP45 : nous hébergeons un de leur service (CSP/SFACT).

Une dotation spéciale a été accordée pour la réfection des escaliers de secours de Versailles.

Présentation des résultats de l'observatoire interne

Est-ce en changeant de nom que les résultats seront meilleurs ? Eh bien, NON !!! Le baromètre social est devenu l'observatoire interne.

L'observatoire interne est une enquête réalisée par Ipsos (du 18/09/2017 au 13/10/2017), auprès de l'ensemble des agents des ministères économiques et financiers. Soit 139 666 agents invités à répondre via un questionnaire. Seulement 57 411 ont répondu, soit un taux de participation de 41,1 %.

Concernant les agents des 9 DISI, 1 378 ont répondu, soit un taux de 38 %. Et pour la **DISI Paris-Normandie**, **195** agents ont répondu, soit un **taux de 40 %**.

Tout est dit dès la première page : « interpréter avec prudence les résultats avec un niveau de participation inférieur à 60 %. »

Autrement dit, cette enquête ne signifie rien du tout !!!

D'autant plus que les représentants Solidaires Finances Publiques ont dénoncé un document imprécis : certains camemberts n'ont pas de légende. Il est impossible de savoir à quoi correspondent les chiffres !!!

Tableau de bord de veille sociale (TBVS)

Cette année, un document plus complet que celui présenté en 2017. Mais ce n'était pas vraiment difficile puisque le précédent avait été vidé de tout son sens.

Le constat fait par vos représentants Solidaires Finances Publiques :

- un taux important d'emplois vacants depuis 2015 : plus de 11 % chaque année !!!
- les écarts d'horaires variables en constantes augmentation (+22% de 2015 à 2017) et notamment à la DISI siège, où les chiffres ont explosé.

- les jours de congés mis en CET augmentent également fortement particulièrement à Nanterre et Rouen Jean-Moulin

Ces 2 derniers constats sont probablement la conséquence du premier : le manque d'effectif criant !!!

TAGERFIP de la DISI Paris Normandie au 01/05/2018

Comme chaque année, l'administration nous présente les emplois implantés (chaises) et les effectifs (assis sur les chaises) de notre DISI.

Les agents en disponibilité, congés formation, congés longue maladie sont gérés par la DISI mais ne sont pas référencés dans ce tableau.

Les effectifs présentés sont ceux au 01/05/2018, ils ne tiennent pas compte des prochains départs (suite concours, promotion, et retraite).

Le mouvement de mutation de septembre comblera-t-il les 50 emplois vacants (10 % des emplois!!!) ???

Nous attirons, cette année encore, l'attention de la direction sur les 25 % d'emplois vacants de l'ESI Nanterre : plus du 1/4 des effectifs !!! Et également, les 17 % vacants pour l'ESI de Versailles.

L'inspecteur principal veut nous rassurer en nous annonçant l'arrivée sur Versailles de 2 agents C issus du concours ...

Le directeur semble attendre les mouvements de mutation définitifs afin de gérer la pénurie des différents établissements.

Fusion des ESI de Rouen – Règlement intérieur des horaires variables

Depuis le temps que nous le réclamions, l'avis du CTL sur la fusion des ESI de Rouen a enfin été demandé.

La fiche de présentation nous vend cette fusion comme un « *facteur d'efficience et de qualité des services offerts à nos agents et aux usagers* ».

Dans ce cadre, les représentants Solidaires Finances Publiques ont demandé que les agents de la CID souhaitant rester à Jean-Moulin puissent le faire dans la mesure où beaucoup de leurs interventions se font sur le site de la DRFIP76. Déplacer la CID à Mont St Aignan ne peut que dégrader leur délai d'intervention et est contre productif. Nous demandons qu'une antenne soit maintenue à Rouen Jean Moulin.

Notre demande a été rejetée. Pour le directeur, il ne s'agit que d'une réorganisation du travail de ce service qui peut être rendu à distance ??? !!!

Les 3 organisations syndicales ont voté CONTRE cette fusion. Nous sommes bien loin de l'engagement de maintien de tous les ESI pris lors de la création des DISI.

Concernant le règlement intérieur des HV, les agents des 2 ESI de Rouen sont passés par les urnes pour choisir leur plage horaire de travail. Ce sera 7h15 – 18h45, la plage intermédiaire, à compter du 1/07/2018, date de la fusion administrative.

Des informations sur l'avancée des travaux

- Places de parking : Le parking motos en sous sol a été validé. Les devis (remise aux normes) sont acceptés. Les vélos seront eux aussi dans le sous sol.
- Restauration : La DISI attend prochainement le rapport du SAFI.
- Sanitaires : Travaux en cours pour les sanitaires hommes du 1^{er} étage
- Date du déménagement : fin des travaux prévue en juillet. Le déménagement se fera début octobre.

Dans le cadre de cette fusion, les agents de Rouen Jean Moulin peuvent prétendre à la prime de restructuration des services (PRS), si le nouvel ESI est plus éloigné de leur domicile que l'ancien.

Le calcul de la distance, pour connaître l'éligibilité à la PRS, est fait à partir des simulateurs mappy et michelin. L'administration retient la distance entre centre ville d'habitation et centre ville de l'ESI. Ce qui peut ne pas refléter la réalité et priver de PRS des agents bien que plus éloignés de leur lieu de travail !!!

Tous les agents de Jean-Moulin recevront une notification individuelle présentant le résultat en septembre. La PRS sera versée sur la paie d'octobre.

ATTENTION :

- adresse de l'agent au 01/10/2018. Ne déménagez pas avant !!!

- prime proratisée si départ en retraite ou mutation pendant l'année suivante

Qui sera responsable de l'ESI fusionné de ROUEN ?

Eh bien, aucun départ et aucune arrivée suite au mouvement de mutation des A+.

Vous aurez la réponse prochainement. Ce sera un des 2 chefs d'ESI actuels.

Celui qui ne sera pas retenu, sera chargé de missions pour la DISI afin d'achever la fusion jusqu'à la fin de l'année.

Fermeture du plateau AT Trésorerie de Caen

Nous n'avons pas du tout la même lecture et encore moins l'analyse que notre directeur concernant cette fermeture soit disant annoncée lors du GT informatique de février dernier.

La fiche du GT informatique prévoit la « fermeture des petites structures en fonction des départs par mutation ou retraite des agents ». Ce qui est nullement le cas à Caen !!! Aucune demande de mutation et aucun départ en retraite parmi les 4 agents de l'AT de Caen (3 PAU et 1 administratif).

Contrairement à la promesse faite par M. Rousselet (chef du SSI) lors de sa venue à Caen, aucun protocole (équivalent à celui de l'éditique GP) n'a été mis en place par la DG. Aucun agent ne peut donc suivre la mission sur un autre ESI.

A l'opposé de la présentation faite par la direction, les agents n'ont pas obtenu satisfaction sur leur 1^{er} souhait. Leur 1^{er} souhait était de continuer d'exercer un travail qui leur plaisait et sur lequel ils s'étaient largement investis.

La seule possibilité qui leur a été offerte est un reclassement au sein de l'ESI :

- 2 agents vont rejoindre la CID.
- les 2 autres rejoindront le service de développement.

Le cursus de formation sera construit d'ici l'été. La date de fermeture sera adaptée en fonction des dates des stages.

Nous avons rappelé à la direction la réglementation en vigueur qui impose que cette fermeture soit présentée au préalable au CHSCT dans la mesure où elle constitue une « modification importante de l'organisation du travail ». Et pour cause, les agents perdent leur travail actuel et changent complètement de fonctions !!!

Les 3 organisations syndicales ont voté CONTRE cette nouvelle fermeture de service.

Le directeur de la DISI nous informe avoir rencontré les agents de l'AT Toscane de Rouen Les Mouettes (5 agents). Service aussi concerné par la fermeture des petites structures. La reconversion sera soit disant plus aisée à Rouen puisqu'il subsistera l'AT SPF.

SIRHIUS ESI de Versailles

Nous vous avons présenté cette nouvelle application dans notre compte-rendu CTL du 15/03/2018.

A l'heure où nous écrivons, la bascule AGORA vers SIRHIUS est terminée.

Vous avez pu prendre connaissance de cette nouvelle application et de son fonctionnement !!!.....

INFORMATIONS DIVERSES

Annonces des départs et arrivées de l'encadrement

Arrivées :

M. Graniou	AFIPA	DISI Siège RH
M. Rude	IDiv HC	ESI Versailles (réorganisation des divisions au 01/09)
M. Gauthier et Mme Lesenne	IDiv	ESI Nanterre
M. Pleiber	IDiv	ESI Rouen
M. Lely	IDiv	DISI Siège

Départs :

Mme Populo et Mme Lely	IDiv	ESI Nanterre
Mme Defrain	IDiv	ESI Rouen
Mme Harle	IDiv	ESI Orléans (ne sera pas remplacée)

Télétravail

Le bureau SI2B a travaillé sur une nouvelle configuration pour les développeurs. A ce stade, il n'y aura pas de nouveaux contrats de télétravailleurs. L'administration doit tout d'abord tester cette configuration.

En fonction des résultats, un élargissement de l'expérimentation pourra être envisagé si les tests sont positifs.

Regroupement immobilier Versailles

Ce point sera présenté au prochain CHSCT.

Le maître d'oeuvre a rendu son macro-zonage.

Fusion/éclatement des DISI

Comme vous le savez, il y avait des bruits depuis plusieurs mois. Les méchants représentants de Solidaires Finances Publiques vous ont informés dès mars 2018 de ce que la DG préparait dans notre dos.

Eh bien, la fiche a enfin été communiquée aux organisations syndicales pour le groupe de travail informatique du mois de mai. GT finalement déprogrammé ; la fusion des DISI sera examinée au prochain CTR (juin ou juillet). On attend encore !!!!

Que dit cette fiche concernant la DISI Paris-Normandie ???

- fusion des DISI Paris-Normandie et DISI Paris-Champagne pour créer une DISI Ile de France
- les ESI de Caen et Rouen seront rattachés à la future DISI des Hauts de France Normandie (ex DISI Nord)
- l'ESI d'Orléans rejoindra la DISI Ouest
- les ESI de Reims et Châlons-en-Champagne seront rattachés à la DISI Grand Est (ex DISI Est)
- mise en place pour le 01 septembre 2019, avec pré-configuration de l'encadrement au 01/01/2019.

Que deviennent les élections professionnelles de fin d'année 2018 avant ce grand chambardement ???

L'administration prévoit de les maintenir dans le périmètre actuel de la DISI Paris-Normandie. Avec de fortes probabilités d'en organiser à nouveau en 2019 pour prendre en compte les nouveaux périmètres.

Quel intérêt ??? Et quelle dépense d'énergie inutile !!!

L'administration ne parle plus des distances maxi entre siège et ESI (moins de 2 H. lors de la création des DISI).

Eh bien là, Caen – Lille env. 400 kms plus de 4 H. en voiture ou en train, Orléans – Nantes env. 300 kms près de 4 H. également, et bien sur + autant pour le retour !!!!!

Les représentants du personnel prendront une journée supplémentaire pour se rendre aux instances s'ils ont encore la motivation pour continuer avec de telles contraintes.

Quelle efficacité et quelle économie ??? Une véritable entrave à l'action syndicale !!!

Nous avons demandé quel serait le devenir de l'antenne DISI siège de Rouen suite à cette nouvelle cartographie. Notre directeur attend le cadrage national avant d'agir.

+ = + = + = + = +

Élections professionnelles en décembre 2018

Un nouveau système de vote sera mis en œuvre cette année : le vote électronique.

Vous devriez donc voir des syndicats que vous ne voyez jamais hormis pour la distribution annuelle de leur calendrier.

Nous espérons qu'en cette année où vous serez sollicités par des méls des organisations syndicales nationales et autres tentatives de séduction..., vous ferez la différence entre ceux qui agissent, année d'élection ou pas, et les autres !!!!!

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES site Chantiers	Patricia BERNAUD	ESI CAEN
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Frédéric PHILIPPE	ESI ORLEANS CID Chartres
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES CID Cergy	Blandine DEYDIER	ESI VERSAILLES site Chantiers